

MENNETRIER (Colonel Ch.), La Flèche et Montréal ou l'extraordinaire entreprise du fléchois Jérôme Le Royer de La Dauversière, 1947. 24 cm. 32 p. (Couverture ornée des armes de la « Compagnie des Associés Amis de Montréal »)

Mondoux

Volume 1, numéro 2, septembre 1947

URI : id.erudit.org/iderudit/801379ar

DOI : [10.7202/801379ar](https://doi.org/10.7202/801379ar)

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN 0035-2357 (imprimé)
1492-1383 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Mondoux "MENNETRIER (Colonel Ch.), La Flèche et Montréal ou l'extraordinaire entreprise du fléchois Jérôme Le Royer de La Dauversière, 1947. 24 cm. 32 p. (Couverture ornée des armes de la « Compagnie des Associés Amis de Montréal »)."

Revue d'histoire de l'Amérique française 12 (1947): 303–306.

DOI : [10.7202/801379ar](https://doi.org/10.7202/801379ar)

Tous droits réservés © Institut d'histoire de l'Amérique française, 1947

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne. [<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>]



Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. www.erudit.org

MENNETRIER (Colonel Ch.), *La Flèche et Montréal ou l'extraordinaire entreprise du fléchois Jérôme Le Royer de La Dauversière*, 1947. 24 cm. 32 p. (Couverture ornée des armes de la « Compagnie des Associés Amis de Montréal »).

Cette plaquette imprimée en France à un très faible tirage — pour distribution personnelle — a été réimprimée à Montréal, après quelques légères corrections autorisées par l'auteur. Ces retouches n'affectent en rien le sens des faits¹.

Ami fervent du Canada, particulièrement de Montréal, l'A. mérite bien qu'on le présente à la Revue. Le colonel Charles Mennetrier n'est pas un écrivain de carrière, mais un amateur d'histoire. Vétéran de la première grande guerre où il a acquis les titres de Commandeur de la Légion d'honneur, Croix de guerre Française et Belge 1914-1918, il occupe ses loisirs à des œuvres de bienfaisance et à faire connaître les gloires de La Flèche, sa petite patrie d'adoption². Membre correspondant de revues locales, il a publié quelques opuscules sur l'histoire régionale. Au Prytanée militaire, ancien Collège royal Henri IV, il a monté un cabinet historique où Jérôme Le Royer de La Dauversière figure en bonne place. Les Canadiens qui visitent La Flèche trouvent en lui le plus bienveillant et le mieux renseigné des cicerone. Son intérêt pour notre pays, il sait le communiquer à ses compatriotes au bénéfice de la « Compagnie des Associés Amis de Montréal ».

Revenons à son ouvrage: il confirme ce que nous venons de dire.

1. Les inexactitudes corrigées se réduisent à celles-ci: Cornwall, Ont., donnée comme ville des États-Unis; madame Claude de Bullion, qualifiée de « duchesse »; achat (cession) de l'île de Montréal.

2. Le colonel Mennetrier est né à Châtelleraut, département de la Vienne.

La couverture est presque une page d'histoire, autant par l'éloquence de ses titres que par ses armes « parlantes ». Celles-ci nous rappellent les origines mariales et fléchoises de notre ville; elles symbolisent aussi les liens d'amitié — nous allions dire de parenté — qui unissent La Flèche à Montréal. L'écu se blasonne ainsi: *D'azur à la foi d'argent posée en fasce, accompagnée en chef d'une Vierge d'argent couronnée d'or, portant l'Enfant-Jésus, et accostée de deux fleurs de lis d'or; et en pointe, d'une roue d'or de huit jantes cerclée de sable.*¹

Le travail publié a d'abord été lu sous forme de conférence dans différentes localités de La Flèche; l'A. la répètera à Troyes et à Langres, afin de situer ainsi, dans le cadre fléchois, les dévouements de Maisonneuve, de Marguerite Bourgeoys et de Jeanne Mance.

Un *Avant-propos* précède le texte imprimé; il pourrait s'intituler: Hommage à Jérôme Le Royer de La Dauversière. Pour exalter plus dignement son personnage, l'A. emprunte au R.P. Dom Albert Jamet, o.s.b. quelques citations devenues pour ainsi dire classiques.

La Conférence elle-même s'ouvre par un résumé du sujet: « Rappeler le but de l'entreprise canadienne du fléchois J. Le Royer de la Dauversière, en indiquer les résultats, et remarquer que cette œuvre continue à entretenir au Canada, par le souvenir de La Flèche, celui de la France, tel sera l'objet de cet exposé d'information. » Une déclaration non moins patriotique conclut le chapitre sur *L'atmosphère spirituelle de Ville-Marie*: « Réalisation du rêve de M. de la Dauversière, Ville-Marie, joyau d'histoire coloniale, n'est pas seulement le joyau de l'histoire coloniale d'Amérique: c'est le joyau de l'histoire coloniale de la France. »

Pour les initiés, l'intérêt du récit ne peut résider dans les aperçus historiques qui n'ont rien de nouveau, mais bien dans le sentiment qui y règne. Mieux peut-être que les arguments, la conviction de l'A. entraîne la nôtre. A travers la trame des événements qui se déroulent de 1630 à 1659, il nous présente les projets du colonisateur comme des moyens tendant à l'exécution d'un plan mystique, idéal dont « ses contemporains les mieux informés n'ont jamais mis en doute le caractère surnaturel. »

L'A. accorde une attention toute particulière au contingent de 1653; nul n'en sera surpris puisqu'il en fait une œuvre fléchoise — du point de vue recrutement —. Par surplus, ce renfort, le plus considérable qu'on eût jamais vu dans la Nouvelle-France, profita à la colonie canadienne tout entière, et valut à Ville-Marie en particulier, une époque de reviviscence regardée comme la *seconde fondation de Montréal*. L'A. n'a-t-il pas raison d'être fière de « sa » recrue ?

La présence de Maisonneuve à La Flèche est à signaler — l'auteur n'y manque pas — ce dont il est facile de se rendre compte par la signature des actes d'engagements. Une petite étude que nous avons faite sur ce sujet, surtout d'après le *Recueil des pièces authentiques*, nous porte à croire que La Flèche et les paroisses voisines fournirent environ 120 colons-soldats sur 154, chiffre donné par Faillon. C'est suffisant pour prouver le rôle prépondérant qu'eut le fondateur dans cette colossale entreprise du peuplement de Montréal.

1. La Vierge représente Notre-Dame du-Chef-du-Pont devant laquelle Jérôme Le Royer reçut sa première révélation. — La roue figure les armoiries des Le Royer.

Le conférencier se borne à établir la liste connue des volontaires, ce qui nous porte à croire que Ville-Marie bénéficia de l'effectif global. Dans ces sortes d'exodes, il y avait toujours des défections: annulation du contrat, désertion, même pertes de vies en mer.

Au cours du travail se rencontrent quelques transpositions de faits ou de dates, inexactitudes de détail qui n'affectent en rien le sens des événements. Par exemple, la lettre adressée par madame de Bullion à Jeanne Mance, dont il est question à la page 21, ne le fut pas en 1653, mais en 1645, après la construction du premier hôpital.

A la page 25 on note une légère omission. Parmi les personnes qui firent la traversée avec les premières Hospitalières, Jeanne Mance et Marguerite Bourgeoys, en 1659, l'A. mentionne Périne de Belestre et passe sous silence le nom de sa compagne Catherine Gauchet de Belleville. A la page 29, en racontant les derniers moments de La Dauversière, il donne comme référence les Mémoires du petit-fils du fondateur, pendant que le texte cité est du baron de Fancamp.

Nous absolvons bien volontiers l'A. de ses petites méprises, et avec d'autant plus de générosité que nous avons nous-même beaucoup plus que lui besoin d'indulgence. Du reste, il est probable qu'elles sont passées inaperçues à l'auditoire. Par ailleurs, l'exposé du colonel Mennetrier a dû lui apprendre beaucoup de choses sur l'entreprise montréalaise de Jérôme Le Royer de La Dauversière.

Oserons-nous ajouter que nous devrions être reconnaissants à l'A. pour les leçons de patriotisme qu'il nous donne sans le savoir et sans le vouloir, de même que pour la sympathie qu'il nous manifeste. Le dernier mot de sa causerie est un témoignage d'estime et de fidélité à notre adresse. Si les anciennes terres de Nouvelle-France gardent toujours une empreinte française, « nous pouvons ajouter (qu'elles) demeurent chères à des cœurs français. »

Nous n'ignorons pas que « Les Associés Amis de Montréal » ont apposé une plaque commémorative de La Dauversière, dans un des transepts de la chapelle du Prytanée militaire, dont l'inauguration eut lieu le 7 juillet 1946.

Le colonel Mennetrier ne fut pas étranger à cette fête du souvenir, à laquelle on donna un caractère religieux et national. Il y eut messe chantée, allocution, etc. Ce fut une « cérémonie d'émouvante splendeur sur laquelle planait, invisible mais certaine », nous écrivait le colonel, « l'âme radieuse de M. de La Dauversière. »

La plaque de pierre porte l'inscription suivante:

A la mémoire
de Jérôme Le Royer de La Dauversière
élève du Collège de La Flèche
de 1608 à 1617
promoteur en 1630 de la fondation en 1642
de Ville-Marie devenue Montréal
au Canada

Antérieurement à cette fête, les Fléchois ont donné le nom de *La Dauversière* à l'ancienne rue de l'*Ave*, sur laquelle est située la maison du fondateur de Montréal.

Cette petite digression peut bien entrer dans l'étude de la Conférence, puisque la manifestation du 7 juillet paraît avoir été l'inspiratrice de la causerie prononcée pour la première fois en octobre 1946.

Puissent les exemples que nous venons de signaler stimuler la ville de Montréal, afin que bientôt nos « cousins » de La Flèche viennent fêter avec nous l'inauguration de la Place et du Monument La Dauversière.

Sœur MONDOUX,
religieuse hospitalière de Saint-Joseph,
Hôtel-Dieu de Montréal.